



SNUipp -FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-mail : snu68@snuipp.fr



F.S.U.

Fédération Syndicale Unitaire

Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale dans l'Education Nationale.

Mardi 25 novembre 2014

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3409>

si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !

Le bulletin d'adhésion en cliquant sur le lien : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

Adhérer en ligne : <https://adherer.snuipp.fr/68>

SOMMAIRE

- 1) Elections professionnelles : préparez votre vote !**
- 2) RYTHMES : comité de suivi des rythmes**
- 3) 22 novembre : avec la FSU, l'Éducation donne de la voix !**
- 4) Plus de maîtres que de classe : le dossier multimédia**
- 5) Fiche de contrôle syndical Promotions 2014/2015**
- 6) Education prioritaire : le SNUipp-FSU alerte la ministre sur le sort des écoles primaires**
- 7) ISAE : la Ministre a répondu au SNUipp-FSU**
- 8) Les fonctionnaires, à quoi ça sert ?**
- 9) PERMUTATIONS : changer de département**
- 10) Indemnités : taux et montants novembre 2014**

1) Elections professionnelles : votez SNUipp et FSU !

A tout moment de votre carrière, les délégués du personnel sont à vos côtés pour vous informer, vous écouter, vous accompagner et vous défendre si nécessaire.

Ils défendent vos intérêts et ceux de l'école auprès de l'administration : **votez SNUipp-FSU !**

<http://elections.snuipp.fr/68>

Soutenez-nous en appelant à voter SNUipp-FSU : <http://elections.snuipp.fr/68/posts/appel>

Découvrez les candidats SNUipp-FSU 68: <http://elections.snuipp.fr/68/candidats>

Lisez la profession de foi du SNUipp-FSU 68 : <http://elections.snuipp.fr/68/profession-de-foi>

Découvrez les candidats et la profession de foi de la FSU Alsace: <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3393>

2) RYTHMES : comité de suivi des rythmes

Lors du comité de suivi des rythmes du 13 novembre, le SNUipp-FSU s'est senti bien seul à porter la parole de collègues plus que sceptiques. Une seule collègue avait répondu positivement à notre enquête.

En nous basant sur les retours de l'enquête faite auprès de vous, nous sommes intervenus pour remonter vos remarques. Une écoute polie mais aucune volonté de prise en compte de vos ressentis.

Lire nos interventions : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3408>

3) 22 novembre : avec la FSU, l'Éducation donne de la voix !

Certaines orientations décidées par la loi de Refondation peinent à se concrétiser (scolarisation des moins de 3 ans, « plus de maîtres que de classes », réforme de l'éducation prioritaire qui risque de laisser nombre d'écoles et d'établissements au bord du chemin...).

D'autres sont sources de difficultés (réforme des rythmes scolaires qui après avoir occupé le devant de la scène, produit des résultats largement insatisfaisants ; des ESPE qui font face à des difficultés immenses...).

Le 22 novembre, des militants du SNUipp, du SNES et du SNEP 68

ont participé à cette manifestation nationale.

Lire l'article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3406>

4) Plus de maîtres que de classe : le dossier multimédia

Plus de maîtres que de classes : l'idée est au cœur des propositions originelles du SNUipp-FSU pour transformer l'école et avancer vers la réussite de tous les élèves. Elle a patiemment fait son chemin toutes ces dernières années pour être aujourd'hui un des axes affichés de la politique éducative à l'école primaire.

Le dossier ici : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3407>

5) Fiche de contrôle syndical Promotions 2014/2015

Toutes les explications ici : <http://e-promotions.snuipp.fr/68/>

La fiche de contrôle par là : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2931>

6) Education prioritaire : le SNUipp-FSU alerte la ministre sur le sort des écoles primaires

La nouvelle carte de l'éducation prioritaire ne prévoit pas de labelliser des écoles qui répondent aux critères mais ne sont pas rattachés à un collège en REP. Une situation injuste selon le SNUipp-FSU qui appelle la ministre à prendre en compte toutes les situations en dégageant une enveloppe budgétaire supplémentaire.

Lire la suite : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3404>

7) ISAE : la Ministre a répondu au SNUipp-FSU

Le 13 novembre, la ministre a répondu au SNUipp sur l'ouverture de prochaines discussions sur la revalorisation de l'ISAE. Il faut maintenant une traduction dans les faits.

Au cours de la présentation des chantiers métiers, le 13 novembre, la ministre, en réponse au SNUipp-FSU qui l'interpellait sur l'ISAE, s'est engagée « à ouvrir une discussion dans les mois qui viennent sur le montant de l'ISAE afin de le rapprocher de l'ISOE ».

Pour le SNUipp-FSU, qui demande que le montant de l'ISAE soit aligné sur celui de l'ISOE perçue dans le 2nd degré (de 1200€ à 2400€ annuels), il faut maintenant passer de la parole aux actes.

8) Les fonctionnaires, à quoi ça sert ?

Trop nombreux, privilégiés, coûteux ? Dans une tribune intitulé « *Les fonctionnaires, à quoi ça sert ?* », la FSU démonte quelques idées reçues et rappelle que la fonction publique est une richesse qui appelle une revalorisation salariale de ses agents.

Lire l'article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3403>

9) PERMUTATIONS : changer de département

Toutes les infos ici : <http://e-permutations.snuipp.fr/68/>

10) Indemnités : taux et montants novembre 2014

Toutes les valeurs sont en brut ; les valeurs avec astérisque sont mises à jour selon les "tables de Montpellier", centre chargé de recalculer les taux et montants lors des changements des valeurs du point d'indice.

Rappelons que la valeur du point d'indice n'a pas changé depuis le 1er juillet 2010 et donc les indemnités indexées ne varient pas.

Pour tout découvrir : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3395>

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>

